

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	54 (1983)
Heft:	5: Les collectivités locales et les défis industriels
 Artikel:	Les communes jurassiennes et leur évolution économique depuis 100 ans
Autor:	Bovée, Jean-Paul
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824575

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les communes jurassiennes et leur évolution économique depuis 100 ans



Introduction

A l'heure où l'on s'interroge sur les possibilités dont disposent les communes pour orienter leur avenir économique, il n'est pas sans intérêt d'examiner les modalités de leur développement historique. Leur évolution est fort diverse. Certaines se sont développées rapidement, multipliant leur population dans des proportions considérables ; d'autres, au contraire, ont montré une certaine stabilité, sont restées rurales et ont connu une stagnation, voire une décroissance démographique. Ainsi, en quelques décennies, le visage de la structure communale jurassienne a été profondément modifié.

Comme nous l'avons dit dans un précédent article¹, la période charnière du développement fut la fin du XIX^e siècle. Dans les années 1860 et 1870, le Jura choisit la voie industrielle. Dès 1880, la spécialisation se précise. Comme on le sait, elle pèse encore actuellement d'un poids très lourd sur l'économie de notre région. Mais toutes les communes n'ont pas suivi la même orientation, raison pour laquelle il vaut la peine de se pencher sur les détails du mécanisme. Nous n'envisagerons ici que quelques aspects de l'évolution économique des communes jurassiennes depuis cent ans, qui nous semblent dignes d'intérêt au regard du thème qui fait l'objet du présent bulletin.

1. De l'agriculture à l'industrie, la spécialisation des communes

Dans le domaine industriel, le Jura² s'est orienté vers deux branches principales, l'horlogerie, puis la fabrication de machines. Toutefois, si l'on descend au niveau des communes, ce phénomène apparaît plus nuancé.

1.1 Les communes industrielles

Toutes les communes ne se sont pas industrialisées, et celles qui l'ont fait ont connu d'importants décalages chronologiques. Les démarques sont survenus essentiellement entre 1860 et 1910, selon un effet «tache d'huile» dont l'origine se situe dans le vallon de Saint-Imier, et suivant un axe qui va de l'Erguel à Delémont, en passant par Moutier.

La plupart des communes ont donc amorcé leur spécialisation à la fin du siècle dernier. En 1910, 19 communes sur 134 avaient déjà plus de la moitié de leur population active engagée dans la branche «métallurgie, machines et horlogerie», 44 en avaient plus de 30%. Le textile ne domine qu'à Mervelier et à Montsevelier, où il occupe 35% de la population active en 1910. Mais la spécialisation s'est renforcée durant la première moitié du XX^e siècle. En 1960, 42

**Etes-vous sûr que votre
argent est placé avec autant
de conscience professionnelle
qu'il vous en faut
pour le gagner?**



Société de
Banque Suisse
Schweizerischer
Bankverein

211.103.110F

- Votre épargne
- Vos crédits
- Vos opérations bancaires

**BANQUE CANTONALE
DU JURA** BEDEGRÉS BE

GARANTIE DE L'ETAT MEMBRE DE L'UNION
DES BANQUES CANTONALES

PORRENTRUY SAINELEGIER BASSECOURT
DELEMONT LE NOIRMONT COURRENOLIN

entièrement
au service de l'économie
et de la population
jurassiennes

Reuveni pour la réussite de vos projets.

Promptement au but stimulé par l'épargne BPS.

Dites-nous pourquoi vous épargnez,
nous vous dirons comment y parvenir
plus rapidement.

Déjà, avec le système des ordres per-
manents, votre pécule s'arrondira cha-
que mois d'un montant déterminé. En le
plaçant sur un livret d'épargne à intérêts
progressifs – une exclusivité BPS –,
vous verrez votre but se rapprocher à
grands pas.

Passez à la BPS et comparez avec votre
manière de faire actuelle!

BANQUE POPULAIRE SUISSE



LOSINGER

Génie civil – Construction de routes – Canalisa-
tions – Pavages – Revêtements bitumineux et
traitements superficiels – Revêtement souple
POLYMATCH pour places de sports

LOSINGER DELÉMONT SA 2800 Delémont

Entreprise de travaux publics

Tél. 066 22 12 43

communes ont plus de 50 % de la population active occupée dans la branche citée plus haut. Entre 1960 et 1970, la

structure se modifie encore légèrement, comme le montrent le tableau et le graphique ci-dessous.

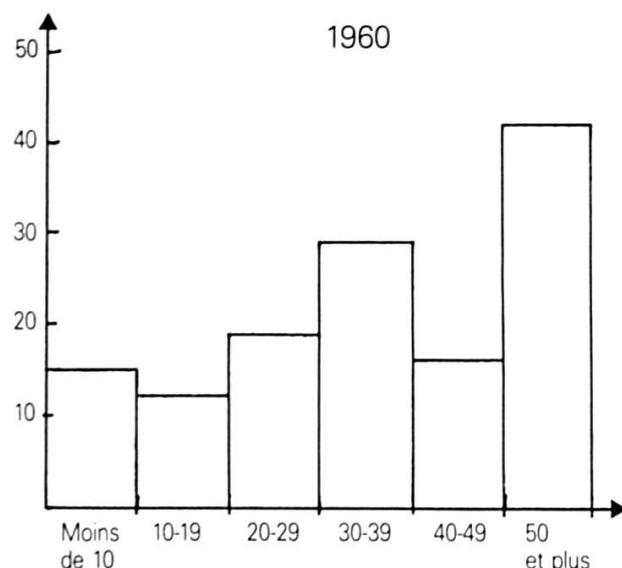
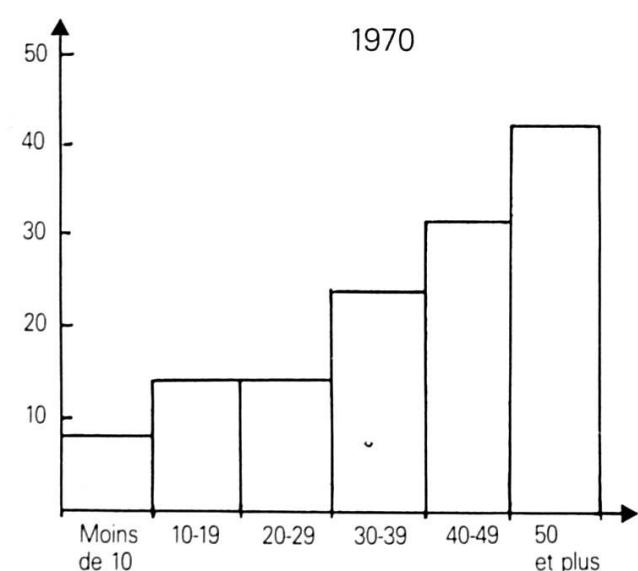
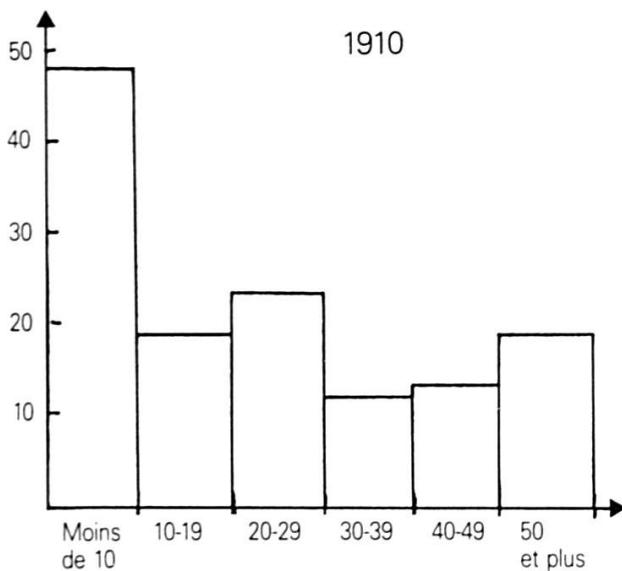
Répartition des communes selon l'importance de la branche « métallurgie, machines et horlogerie », en % de la population active. Jura francophone, 1910-1970.

Source: recensements fédéraux.

	Moins de 10%	10-19%	20-29%	30-39%	40-49%	50% et plus	Total
1970	8	14	14	24	31	42	133
1960	15	12	19	29	16	42	133
1910	48	19	23	12	13	19	134*

* La commune supplémentaire vient du fait que Tramelan-Dessous et Tramelan-Dessus n'avaient pas encore fusionné.

Nombre de communes



Branche « métallurgie, machines, horlogerie », % de la population active.

1.2 Quelle fut parallèlement l'évolution de l'agriculture

Les communes qui ne se sont pas industrialisées ne sont pas pour autant restées indifférentes. Elles ont manifesté très tôt une tendance marquée à se spécialiser dans l'élevage, alors que les communes en voie d'industrialisation ont connu peu de changements dans cette branche.

Sur le plan communal, le Jura s'est donc lancé dans une double spécialisation qu'on perd de vue trop souvent, et qui correspondait aux deux possibilités alors offertes: soit l'industrie, soit l'élevage, qui permettait à certaines communes de demeurer rurales sans qu'un trop grand décalage ne se produise, sur le plan du revenu, avec les communes industrielles. Pour l'ensemble du Jura, le nombre de bovins passa de 33900 en 1845, à 44300 en 1886 et à 52300 en 1911.

Durant la même période, le nombre des chevaux ne varia pratiquement pas, oscillant autour de 10000 têtes. Il s'agit donc bien d'une spécialisation dans l'élevage bovin. Parallèlement, la production de foin et de fourrage artificiel passa de 168,3 milliers de tonnes en 1890 à 261,1 milliers de tonnes en 1910, ce qui représente une augmentation de 55,5 %. Cette croissance va de pair avec une diminution de la production de céréales et de pommes-de-terre, respectivement de 17 à 15 milliers de tonnes, et de 51,5 à 44,5 milliers de tonnes entre 1890 à 1910.

Entre 1886 et 1911, dans les 10 communes les moins industrialisées³, le nombre de bovins par propriétaire de bétail a nettement augmenté, passant, en moyenne, de 6,5 à 8,7. Dans les 10 communes les plus industrielles⁴, ce nombre ne s'éleva que de 4,4 à 4,9. Les agriculteurs de ces communes n'éprouvèrent donc pas le besoin de se spécialiser dans l'élevage. Par ailleurs, pour l'ensemble du Jura, on peut noter que le nombre des propriétaires de bétail n'augmente que faiblement entre les mêmes dates, passant de 9452 à 10182. Mais la progression des possesseurs de bétail n'exerçant pas la profession d'agriculteur double dans les communes les plus industrialisées (passant de 12,4 à 25 % entre 1886 et 1911), alors qu'elle diminue

légèrement, de 13,7 à 12,3 %, dans les communes les plus rurales.

Ces phénomènes apparaissent le plus nettement dans le district de Moutier. C'est intéressant, dans la mesure où ce sont les communes de ce district qui ont connu les plus grandes mutations économiques durant la période considérée. Statistiquement⁵, dans une commune totalement dépourvue d'industrie, le nombre de bovins par propriétaire se situe entre 7 à 10. Dans une commune où plus de la moitié de la population active est engagée dans l'industrie (métallurgie, machines et horlogerie), ce nombre n'est que de 4 à 6. Ainsi, la spécialisation de certaines communes dans l'élevage peut être interprétée comme une réponse à l'industrialisation. Cette caractéristique de notre agriculture porte encore à conséquence aujourd'hui. Par exemple, la proportion des entreprises agricoles possédant du bétail bovin est plus élevée dans le Jura qu'en Suisse ou dans le canton de Berne; il en va de même de la part des exploitations qui font usage d'installations de traite mécanique.

2. Un déterminisme énergétique

Les communes avaient-elles le choix de leur spécialisation économique? Sans doute dans une certaine mesure. Mais sans vouloir minimiser le rôle des hommes, on peut s'interroger sur l'influence du milieu naturel. Nous nous contenterons ici d'un élément unique, mais d'importance, le facteur énergétique. Par son orientation générale vers l'industrie, le Jura devint un grand consommateur d'énergie. En 1880, la consommation jurassienne⁶ de bois, houille et tourbe, calculée en équivalent-houille, représentait 28% du total bernois. Si l'on ne considère que la houille, la consommation du Jura atteint 46% du total du canton de Berne. Par habitant, le Jura

consommait près de deux fois plus des énergies citées ci-dessus que l'ancien canton (810 kg/habitant contre 467), et 3,7 fois plus de houille (371 kg/habitant contre 99 dans l'ancien canton).

Ces chiffres n'incluent pas l'énergie hydraulique qui, comme on le verra, revêtit une importance considérable lors de l'industrialisation.

Les communes jurassiennes disposaient de deux sources potentielles d'énergie, la forêt et la rivière. Le bois fut longtemps la principale ressource utilisée. En 1880, il représentait encore 51,7 % de la consommation d'énergie (non comprise l'énergie hydraulique). Le bois dépassait donc la houille, avec 41350 tonnes d'équivalent-houille, contre 36650 tonnes. Mais l'industrialisation fut, du moins en partie, déterminée par l'énergie hydraulique. En 1889, on recensa dans le Jura 315 moteurs employés dans l'industrie. L'eau en actionnait 240, la vapeur 45 seulement. Treize entreprises employaient simultanément l'eau et la vapeur, 17 faisaient usage d'autres sources d'énergie (le gaz, l'essence ou le cheval). La présence d'un cours d'eau était donc un facteur important, mais nullement indispensable. A Tramelan, par exemple, 2 entreprises fonctionnaient à la vapeur et 2 à l'essence, contre 3 qui employaient l'eau. Aux Breuleux, autre commune fortement industrialisée, on n'employait que la vapeur. D'un autre côté, la présence d'une rivière n'impliquait pas l'usage automatique et généralisé de l'énergie hydraulique. A Saint-Imier, par exemple, 7 moteurs sur 9 fonctionnaient à la vapeur, 2 à l'eau. Mais il est vrai que cette commune était industrialisée depuis un certain temps déjà, et l'activité de la première usine – Les Longines – était basée sur l'énergie hydraulique. L'absence de cours d'eau utilisable ne constituait donc pas un handicap insurmontable. Néanmoins, il est vraisembla-

ble qu'elle augmentait le coût de l'énergie. L'axe de développement le long de la Suze et de la Birse peut donc s'expliquer, au moins partiellement, par la possibilité d'obtenir une énergie facilement accessible et relativement bon marché, avant l'électrification des entreprises. Ce fut une contrainte économique qui limita, dans la première phase du développement, la liberté de choix des communes.

La puissance disponible variait beaucoup selon les communes. Pour un petit nombre d'entre elles, elle était très grande ; 6 communes (Péry, Delémont, Courrendlin, Saint-Ursanne, Reconvillier et Saint-Imier) disposaient d'une puissance de plus de 100 CV. Ensemble, elles totalisaient 1676 CV, soit 69 % de la puissance installée dans l'industrie jurassienne en 1889. Douze communes industrielles disposaient d'une puissance installée comprise entre 20 et 99 CV, les 116 communes restantes – industrielles ou non – ayant moins de 20 CV.

En ce qui concerne les entreprises, on constate la même disposition. Seules 5 d'entre elles disposaient de 100 CV ou plus ; il s'agissait des fabriques de pâte de bois de Péry (700 CV) et de Delémont (240 CV), de la fabrique de produits chimiques et d'essence de bois de Saint-Ursanne (100 CV), et des deux principales fonderies, celle de Choindez (fonte, 220 CV) et celle de Reconvillier (laiton, 100 CV). Ces 5 usines « monopolisaient » 1360 CV, soit 56,3 % de la puissance de l'industrie jurassienne. Les 3 entreprises du secteur du bois employaient des turbines à eau, les deux autres, de la branche métallurgique, faisaient usage simultanément de l'eau et de la vapeur. La grande majorité des autres entreprises industrielles travaillaient avec des moteurs d'une puissance inférieure à 10 CV, mais suffisante pour les tâches à accomplir.

3. Industrie et population

En général, l'industrialisation fut accompagnée d'une croissance de la population totale. Ce fut le cas, dans le Jura, à l'époque de la spécialisation. On le remarque fort bien dans le district de Moutier, entre 1888 et 1910. Statistiquement, dans une commune ayant 50 % de population active engagée dans l'industrie en 1910, l'augmentation de la population totale fut d'environ 40 % durant les 20 années précédentes. Cette augmentation du nombre des gens reflète celle de l'emploi offert dans l'industrie naissante.

Mais le phénomène fut de courte durée. Dans le district de Courtelary, il survint avant 1880; entre cette date et 1910, l'industrie ne suscita plus de croissance démographique. La conjonction entre croissance de la population et de l'industrie ne fut réelle que durant une vingtaine d'années. Très vite, l'industrie plafonna, et ne fournit plus d'emplois supplémentaires. On n'assista pas à la naissance d'autres branches susceptibles d'assurer un rôle de relais. Bien au contraire, on subit le revers de la médaille et l'industrie eut tendance à induire une décroissance démographique très visible lors des périodes de mauvaise conjoncture économique.

Entre 1960 et 1970, l'industrialisation et la spécialisation s'accentuèrent encore. Le nombre de communes ayant plus de 50 % d'actifs dans la «branche métallurgie, machines et horlogerie» reste à 42%; en revanche, le nombre de celles qui en ont plus de 40% passe de 58 à 73 (Cf. tableau ci-dessus). Mais cette croissance industrielle fut fréquemment accompagnée d'une diminution de la population totale. D'autres facteurs sont donc entrés en jeu. L'importance du secteur tertiaire reste faible; les blocages de l'économie jurassienne, existant depuis longtemps, vont apparaître au grand

jour, révélés par les difficultés du milieu des années 1970.

4. La richesse des communes

Comme on l'a souvent répété, le problème posé à l'économie jurassienne est celui de la diversification. Il revêt une double nature: faut-il maintenir un fort secteur industriel, et, si oui, quelles branches faut-il encourager? Ou alors, est-il préférable de favoriser le secteur tertiaire au détriment du secondaire? Dans tous les cas, il s'agit de questions fort complexes.

L'économie jurassienne porte le poids de son histoire, forgée par les hommes et les conditions naturelles dont ils ont tiré profit au mieux. A l'heure actuelle, les contraintes ont changé. Quels sont les moyens dont disposent les communes? Nous nous contenterons ici d'examiner l'aspect fiscal des choses; les communes industrielles sont-elles les plus riches? Les ressources financières des communes constituent un facteur important pour l'évaluation de leurs possibilités d'intervention. Songeons, simplement, aux investissements qu'il faut faire pour rendre une commune attractive aux yeux des gens et des entreprises.

A la fin du siècle dernier, on ne payait pratiquement pas d'impôts. Des contributions étaient fixées selon les nécessités; elles revêtaient donc un caractère extraordinaire. Une telle situation reflétait en fait l'absence d'intervention des autorités dans la vie économique. Après la deuxième guerre mondiale, la généralisation de l'impôt sur le revenu peut constituer un indicateur intéressant des ressources communales. En 1960, les communes industrielles sont de loin les plus riches. On le remarque en particulier dans les districts de Courtelary et de Moutier. Une commune occupant 50 % de la population active dans l'industrie

récolte entre 150 et 200 francs de recettes fiscales par habitant; une commune dépourvue d'industrie n'en touche que 70 à 100⁷. Dans le district de Porrentruy, en revanche, une commune industrielle n'obtient guère plus qu'une autre commune, soit environ 100 francs par habitant.

Dans le district de Courtelary, juste avant la crise de 1974-75, les choses sont déjà bien moins évidentes. Pour une commune quelconque, le fait de disposer d'un fort secteur industriel ne représente plus un véritable avantage. Mais à Moutier, la situation reste favorable, puisqu'une commune industrialisée à 50% reçoit 545 francs par habitant, soit 3½ fois plus que 10 ans auparavant et 2 fois plus qu'une commune dépourvue d'industrie. Dans le district de Delémont, les communes industrielles sont devenues nettement les plus riches, alors que l'Ajoie constitue toujours l'exception, ses communes industrielles restant sur le même pied que les autres.

On sait qu'actuellement les communes industrielles, en particulier les communes horlogères, ne sont guère favorisées. Mais il est incontestable que durant les 20 dernières années, elles ont bénéficié de revenus nettement supérieurs à ceux des autres communes. Ont-elles su tirer profit de cet avantage? C'est une question autrement complexe, qui mériterait une analyse détaillée.

Il est certain que les communes industrielles sont aujourd'hui les plus fragiles. Le Jura méridional a perdu un très grand nombre d'habitants entre 1970 et 1980, alors que le nouveau canton, moins industrialisé, a mieux résisté. La spécialisation s'est révélée être une arme à double tranchant, favorable en période de bonne conjoncture, redoutable en cas de difficultés.

Sans doute, les communes sont mieux armées qu'il y a cent ans, ne serait-ce

qu'en raison du changement d'attitude qui a fait passer les autorités du laissez-faire total à la volonté d'agir. Le progrès des sciences économiques favorise une meilleure compréhension des phénomènes, et permet d'orienter mieux les instruments à disposition, ou même d'en créer de nouveaux. Avec la prise de conscience de la nécessité d'intervenir, les communes se sont progressivement dotées des moyens financiers indispensables. Cependant, elles doivent également disposer des moyens institutionnels permettant la mise en œuvre d'une politique économique. Mais seule une politique structurelle est à même de faire face aux problèmes qui se posent actuellement à l'économie jurassienne. Dans cette perspective, les possibilités des communes ne sont pas négligeables.

*Jean-Paul BOVÉE,
assistant*

¹ Bulletin de l'ADIJ, mars 1982.

² Sauf indication contraire, nous parlons ici du Jura francophone, donc non compris le district de Laufon.

³ Il s'agit, en 1910, de Bourrignon, Châtelat, Epauvillers, Epiquerez, Mettemberg, Ocourt, Rebeuveiller, Saint-Brais, Saulcy et Soubey, dans lesquelles la proportion de personnes engagées dans l'industrie représente moins de 3% de la population active.

⁴ Il s'agit, en 1910, de Bévilard, Cortébert, Courrendlin, Malleray, Reconvillier, Saint-Imier, Tavannes, Tramelan-Dessous, Tramelan-Dessus et Villeret, dans lesquelles la part de l'industrie atteint ou dépasse 60% de la population active.

⁵ C'est-à-dire, selon les équations de régression reliant le niveau de l'industrialisation au nombre de bovins par propriétaire. Notons que les coefficients de corrélation, par districts, sont compris entre -0,464 (Courtelary) et -0,667 (Moutier). Pour les 134 communes, il vaut -0,452.

⁶ Y compris le district de Laufon.

⁷ Il s'agit des impôts municipaux ordinaires et extraordinaires.